

DOSSIER DE CONCEPTION

Le dossier de conception est une étape clé de tout projet d'architecture intérieure. Il transforme vos idées, vos besoins et votre mode de vie en un projet esthétique, cohérent et fonctionnel. Véritable feuille de route, il vous permet de vous projeter sereinement avant le lancement des travaux.

Disponible sur place ou à distance, cette prestation s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels et offre une solution flexible pour concevoir ou repenser un espace.

LES ÉTAPES D'UN DOSSIER DE CONCEPTION

Échange & analyse du projet : Étude de vos besoins, de vos habitudes de vie, de vos goûts esthétiques et de votre budget. Relevé des contraintes techniques et du potentiel des espaces.

Conception & plans d'aménagement : Création de propositions d'agencement sur plans 2D afin d'optimiser les volumes, la circulation et la fonctionnalité des lieux.

Recherche d'ambiance & matériaux : Élaboration d'une identité esthétique à travers des planches d'inspiration, des palettes de couleurs, des matériaux et des finitions sélectionnés avec soin.

Visuels 3D & projections : Réalisation de vues 3D réalistes pour permettre au client de se projeter dans son futur intérieur et valider les choix d'aménagement.

Sélections & détails techniques : Préconisation du mobilier, des luminaires, des revêtements et des éléments sur mesure accompagnés des détails techniques nécessaires.

Estimation budgétaire : Évaluation globale du budget travaux et décoration afin de garantir la cohérence du projet avec votre enveloppe financière.

Ce service est à destination des particuliers ou professionnels.

